



ASSOCIATION NORMANDE DE PARTAGE

LE PAIN DE LA VIE

Notre Association d'intérêt général voit le jour pour défendre les libertés de tout un chacun, nos intégrités physique, psychologique ou mentale nous appartiennent. Depuis 2020, ce gouvernement a tenté de tout nous prendre.

Aujourd'hui, nous sommes là pour défendre ces libertés et pour soutenir tous ceux et celles qui n'ont pas voulu s'y soumettre.

C'est pour cela que notre association : « **Le Pain de la Vie- Partageons-le** » a été fondée pour aider toutes ces personnes qui par leur bon sens et leurs actions ont tenu tête à ce gouvernement, et se retrouvent sans revenu depuis le 15 septembre 2021.

Pour ces personnes démunies, nous menons aujourd'hui une collecte financière pour leur permettre de vivre leur choix que nous savons aujourd'hui essentiel.

Dons aux suspendus ou Bulletin d'adhésion à l'Association :

Le Pain de la Vie



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Montant de votre **don** en euros :

(1) rayer la mention inutile

- **Pour les suspendus** : € par chèque par espèces (1)
- **Pour soutenir l'Association** : € par chèque par espèces (1)

Montant de l'**adhésion annuelle** en euros : 5 €

- par virement, il est possible de demander notre RIB à notre adresse proton mail ci-dessous
- E-mail : LePainDeLaVie506114@proton.me

Les dons sont déductibles des impôts aux 2/3 du montant.

Merci d'envoyer vos courriers au siège social : **Le Pain de la Vie ; 61b rue de la liberté 50300 Avranches**

Pour toutes ses personnes dont la détresse est incommensurable, qui finissent par être oublier, nous vous remercions infiniment. Redonnons-leur leur place, leur dignité. Le Pain de la Vie Charte 2022-10

J'ai pris connaissance de la charte inscrite au verso et j'adhère à l'objectif de l'association.

Fait en double exemplaires le :

Signature



Le Pain de la Vie

Partageons le pain

Hier, c'était en mars 2020, un virus allait "nous anéantir" et, par précaution, le gouvernement nous avait confiné en laissant nos soignants risquer leurs vies devant le danger.

Puis tous les soirs à 20 heures, pour les remercier, nous les avons applaudis.

Ces professions soumises depuis l'été 2021 à l'injonction "*vaccinale*" (soignants, pompiers, gendarmes, opticiens ...). ont refusé cette obligation ne voulant pas être des cobayes de produits toujours en expérimentation depuis cette date .

Du coup elles ont été suspendues et mises à pied sans la possibilité d'un revenu de substitution (chômage, RSA, ...).

Aujourd'hui précisément, nous savons que ces dits "vaccins", avec tous leurs lots de doses de rappels ne protègent pas de la maladie ni de la transmission et donc n'apportent rien , et peuvent faire craindre le pire.

Nous avons donc créé cette association, pour aider ces personnes spoliées, et qui vivent des situations périlleuses.

Vous remerciant pour eux de toute votre attention,

L'Asso